





# COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)

## Épargnez ou monétisez vos jours !

- ✓ Épargnez vos jours non pris pour les **poser plus tard** ou les monétiser.
- ✓ Dispositif **facultatif**, décision exclusive du salarié.
- ✓ Priorité à la **prise des jours** avant alimentation du CET.
- ✓ **15 jours maximum par an**, toutes natures de congés confondues.
- ✓ Plafonnement de mon CET à **60 jours**.



## Types de jours éligibles :

Type de jours	Monétisable ?	Notes
 RTT reliquat	REPOS 	Limité à 5j/an
 Récupération forfait jours	REPOS 	Cadres autonomes uniquement
 CP 5 <sup>e</sup> semaine	REPOS 	<b>Non monétisable</b> Transfert CIBTP
 Jours de fractionnement	REPOS 	Transfert CIBTP
 Congés ancienneté bâtiment	REPOS 	ETAM / Cadres Transfert CIBTP
 Congés ancienneté société	REPOS 	Hors Cadres autonomes
 RCL / RCC	REPOS 	

### Légendes :

REPOS

Repos



Monétisable

## Échéances pour épargner vos jours sur le CET :

 Toute l'année	Repos Compensateurs Légaux Repos Compensateurs Conventionnels
 Janvier	Solde des Congés ancienneté société KAEFER de l'année précédente
 Avril	Solde RTT reliquat* Récupération forfait jours*
 1er au 20 juin**	CP de la 5 <sup>e</sup> semaine 2024 Fractionnement 2024 Congés ancienneté bâtiment 2024

\* pour l'épargne 2026 : date limite de réception du formulaire au 29 mai 2026

\*\* Les soldes 2024 n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'épargne dans les délais ou d'une prise avant le 31 juillet seront perdus.

### Comment vérifier mes droits à congés 2024 ?

Sur l'application CIBTP & Moi ou sur le site de la CIBTP IDF



## Transfert de la 5<sup>e</sup> semaine / Fractionnement / Congés ancienneté bâtiment :

À la demande du salarié, KAEFER sollicite le  
transfert auprès de la CIBTP

La CIBTP effectue le paiement au  
salarié sur son compte bancaire

KAEFER reprend le paiement sur le bulletin  
de salaire puis épargne les jours dans  
le compteur CET du salarié

Le salarié demande la pose ou la monétisation  
des jours via son compteur CET

KAEFER prend en compte la monétisation  
ou l'absence sans perte de salaire

### Campagne 2024 :

Prise 1er mai 2024 au 30 avril 2025  
Report CIBTP 15 mois : 31 juillet 2026

Découvrez notre FAQ  
en scannant ce  
QR Code :

